

**Fiche opérationnelle n° ZH V6 – Enjeu principal : ENS – Milieux humides – Définir et mettre en œuvre des programmes d’actions « zones humides »**

Enjeux et objectifs stratégiques visés		Actions, Localisation et Calendrier																																												
<p>Enjeux :</p> <p>Objectif Stratégiques :</p>	<p><input type="checkbox"/> Qualité <input type="checkbox"/> Milieux Aquatiques <input checked="" type="checkbox"/> Zones Humides, Espaces Naturels Sensibles</p> <p><input type="checkbox"/> Gestion Quantitative <input type="checkbox"/> Transversal <input type="checkbox"/> Zone Blanche</p> <p>Assurer une meilleure gestion et valorisation des zones humides</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Action</th> <th rowspan="2">Localisation</th> <th colspan="6">Echéance (année)</th> </tr> <tr> <th>A1</th> <th>A2</th> <th>A3</th> <th>A4</th> <th>A5</th> <th>A6</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ANIMATION ZH, ENS</td> <td>Ensemble du territoire</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>PROGRAMME DE RESTAURATION DE MARES</td> <td>Ensemble du territoire et principalement sur les masses d'eau du Jeu, de l'Hyrôme, de l'Aubance et de la Villaine</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>PROGRAMME DE RESTAURATION D'AUTRES ZONES HUMIDES</td> <td>Ensemble du territoire et principalement sur les masses d'eau du Jeu, de l'Hyrôme, de l'Aubance et de la Villaine</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>							Action	Localisation	Echéance (année)						A1	A2	A3	A4	A5	A6	ANIMATION ZH, ENS	Ensemble du territoire	X	X	X	X	X	X	PROGRAMME DE RESTAURATION DE MARES	Ensemble du territoire et principalement sur les masses d'eau du Jeu, de l'Hyrôme, de l'Aubance et de la Villaine	X	X	X	X	X	X	PROGRAMME DE RESTAURATION D'AUTRES ZONES HUMIDES	Ensemble du territoire et principalement sur les masses d'eau du Jeu, de l'Hyrôme, de l'Aubance et de la Villaine	X	X	X	X	X	X
Action	Localisation	Echéance (année)																																												
		A1	A2	A3	A4	A5	A6																																							
ANIMATION ZH, ENS	Ensemble du territoire	X	X	X	X	X	X																																							
PROGRAMME DE RESTAURATION DE MARES	Ensemble du territoire et principalement sur les masses d'eau du Jeu, de l'Hyrôme, de l'Aubance et de la Villaine	X	X	X	X	X	X																																							
PROGRAMME DE RESTAURATION D'AUTRES ZONES HUMIDES	Ensemble du territoire et principalement sur les masses d'eau du Jeu, de l'Hyrôme, de l'Aubance et de la Villaine	X	X	X	X	X	X																																							

**Description des actions**

**39) ANIMATION ZONE HUMIDE ET ENS DU CONTRAT TERRITORIAL**

**Description :**

**Pour information : financement hors CT Eau, dans le cadre de la cellule animation SAGE - non budgétisé dans le plan de financement global (cf. fin de fiche)**

**Mission 1 : Animer le volet « zones humides et espaces naturels sensibles » (ZH et ENS)**

- Animation de la commission « zones humides, espaces naturels sensibles et têtes de bassin versant » du SLAL (en lien avec l'animateur TBV)
- Coordination du programme de restauration et création de mares
- Pilotage des plans de gestion des espaces naturels sensibles incluant demandes de financement, rédaction des cahiers des charges, suivi des études, mise en œuvre de la concertation, animation des réunions, suivi financier
- Suivi des actions de préservation, gestion-valorisation et restauration des zones humides sur le territoire
- Définition et mise en œuvre du Contrat unique pour son volet « Zones Humides »
- Prise en compte et suivi de l'évolution des zones humides sur les travaux « milieux aquatiques »
- Sensibilisation auprès des collectivités, des agriculteurs/éleveurs, du grand public et des étudiants,
- Suivis administratif, technique et financier des actions liées aux ZH et ENS
- Participation à certaines réunions du Syndicat (réunions de service, bureaux, comités syndicaux...)

**Mission 3 : Assurer le suivi des inventaires zones humides**

- Assistance à maîtrise d'ouvrage et participation aux études d'inventaires des zones humides et des éléments bocagers auprès des collectivités
- Mise à jour de l'observatoire des ZH

Maitre d'ouvrage	Partenaire	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/ TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région	Taux Dpt 49	Taux CAPDL	Taux MO
		Bilan annuel	Fourniture d'un bilan annuel de l'ensemble du volet ENS / ZH	TTC	26 520 €	26 520 €	26 520 €	70%	-%	-%	-%	30%

#### 40) PROGRAMME DE RESTAURATION/CREATION DE MARES

##### Description :

-Restauration/création de 20 mares (publiques ou privées) minimum par an, qui viseront à améliorer la qualité de l'eau et des milieux, à ralentir le trajet de l'eau, et à préserver la biodiversité. Les mares sélectionnées pour la programmation des travaux seront choisies, selon différents critères :

- Localisation : prioritairement sur les masses d'eau prioritaires (l'Hyrôme, l'Aubance, le Jeu, la Vilaine) ou à défaut regroupées en réseau. Ceci permettant d'avoir un impact le plus significatif sur l'eau et la biodiversité.
- Faisabilité (autorisation des privés, technique, réglementation...)
- Intérêts pour l'eau : zone tampon, zone de filtration...
- Intérêts écologiques : richesse spécifique, connectivité, urgence d'intervention...
- Accès, rôle pédagogique : Les mares pourront être utilisées comme sites vitrines (site d'accueil de formation, journées techniques...) et à des fins pédagogiques (animations scolaires, sorties grand public...)

Les mares feront l'objet d'une convention établie entre le Syndicat Layon Aubance Louets et les propriétaires. Cette convention définit la nature des travaux, les conditions de réalisations et de suivi et l'obligation d'entretien par le propriétaire pendant au moins 10 ans.

Le montant des dépenses correspond à :

- La signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association EDEN, pour l'identification des mares, les inventaires naturalistes, le dimensionnement des travaux et le suivi de chantier.
- Les travaux de restauration/création (élagage, abattage, curage ...)
- La valorisation des sites (panneaux explicatifs, kit pédagogique écoles, formations agents...)

Maitre d'ouvrage	Partenaire	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/ TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région	Taux Dpt 49	Taux Autres Fi	Taux MO
	Association EDEN, communes, propriétaires...	Actions formalisées et dimensionnées	Restauration d'au moins 20 mares par an	TTC	60 000 €	60 000 €	60 000 €	-%	20%	60%	-%	20%

#### 41) PROGRAMME DE GESTION/RESTAURATION D'AUTRES ZONES HUMIDES

##### Description :

L'action consiste en la gestion ou restauration de zones humides (autres que les mares) et présentant un intérêt pour l'eau et/ou la biodiversité.

Selon les opportunités présentes sur le territoire, il pourra s'agir :

- De rédiger des notices de gestion à l'attention des communes pour adopter de nouvelles pratiques d'entretien plus respectueuses des fonctionnalités des zones humides,
- De réaliser des études pour d'éventuels travaux sur des zones humides nécessitant une intervention importante, afin qu'elles retrouvent leurs potentiels épurateur, tampon ou de maintien de la biodiversité,
- D'effectuer les travaux identifiés par ces études pré-travaux.

Cette action sera menée prioritairement sur les masses d'eau prioritaires et sur des terrains appartenant à la collectivité, mais n'exclue pas les autres territoires.

Les zones humides ainsi restaurées pourront être valorisées comme sites vitrines afin de communiquer auprès des autres communes (agents et élus), citoyens et agriculteurs, sur les modalités de gestion/entretien/restauration exemplaires.

Maitre d'ouvrage	Partenaire	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/ TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région	Taux Dpt 49	Taux Autres Fi	Taux MO
 (1)		Actions formalisées et dimensionnées	Gestion/Restauration d'au moins deux zones humides par an	TTC	20 000 €	20 000 €	20 000 €	50%	30%	0%	-%	20%

##### Indicateurs de résultats et évaluation

Indicateur	Etat des lieux (2021)	Objectif à 3 ans (2027)	Objectif à 6 ans (2027)	Récolte et suivi de la donnée
<i>Développer dans les fiches actions précédentes</i>				

##### Besoin en Animation (nombre de jour par an et par poste)

Titre fiche	2022						2023						2024						
	Poll Diff	MA	GQRE	COM	Amgnt Foncier	ENS, ZH	Poll Diff	MA	GQRE	COM	Amgnt Foncier	ENS, ZH	Poll Diff	MA	GQRE	COM	Amgnt Foncier	ENS, ZH	
Animation générale du volet ENS / ZH						85						85							85

## Plan de financement

### ZHV6-2- PROGRAMME DE RESTAURATION/CREATION DE MARES

Récapitulatif cout		HT/TT C	2022	2023	2024	TOTAL
Maitre d'ouvrage	SLAL	TTC	60 000 €	60 000 €	60 000 €	180 000 €
Subventions			2022	2023	2024	TOTAL
AELB	-%	TTC	0 €	0 €	0 €	0 €
Région	20%	TTC	12 000 €	12 000 €	12 000€	36 000€
Département	60%	TTC	36 000 €	36 000 €	36 000 €	108 000€
Autre	0%	TTC	0€	0€	0€	0€
<b>TOTAL</b>	<b>80%</b>	TTC	<b>48 000 €</b>	<b>48 000 €</b>	<b>48 000 €</b>	<b>144 000 €</b>
Autofinancement			2022	2023	2024	TOTAL
Reste à charge SLAL	<b>20%</b>	TTC	12 000 €	12 000 €	12 000 €	36 000 €

### ZHV6-3- PROGRAMME DE GESTION/RESTAURATION D'AUTRES ZONES HUMIDES

Récapitulatif cout		HT/TT C	2022	2023	2024	TOTAL
Maitre d'ouvrage	SLAL	TTC	20 000 €	20 000 €	20 000 €	60 000 €
Subventions			2022	2023	2024	TOTAL
AELB	50 %	TTC	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Région	30%	TTC	6 000 €	6 000 €	6 000€	18 000€
Département	0%	TTC	<del>10 000 €</del>	<del>10 000 €</del>	<del>10 000 €</del>	<del>30 000 €</del>
Autre	0%	TTC	0€	0€	0€	0€
<b>TOTAL</b>	<b>80%</b>	TTC	<b>16 000 €</b>	<b>16 000 €</b>	<b>16 000 €</b>	<b>48 000 €</b>
Autofinancement			2022	2023	2024	TOTAL
Reste à charge SLAL	<b>20%</b>	TTC	4 000 €	4 000 €	4 000 €	12 000 €

## Illustrations